

Nouveau Locataire : boite aux lettres + Baie vitrée cassées

Par alaindu56, le 27/04/2014 à 14:49

Bonjour,

Je viens de louer un appartement.

J'ai fais l'état des lieux, avec les 2 problèmes suivants constatés :

- la boite aux lettres est cassée (+ pas de clé)
- 1 porte de la baie vitrée ne ferme ne peut plus être verrouillée (appart au 1er étage donc pas très rassurant)

J'ai envoyé tout ça à ma proprio par email (elle était en Chine au moment de l'état des lieux)

Le problème, c'est qu'elle me dit par téléphone qu'elle ne pourra finalement pas passer avant le 17 Mai !!!

En gros, elle veut constater par elle-même ces problèmes.

Sauf que je ne peux évidemment pas attendre jusqu'au 17 Mai pour que ces problèmes soit résolus !

Je ne peux pas recevoir de courrier puisque la porte de la boite aux lettres est défoncée, donc courrier à"la merci" du 1er venu, et laisser la baie vitrée non verrouillée alors que je suis au 1er étage ne le fait vraiment pas non plus...

Ma question donc:

- comment obliger ma proprio a faire immédiatement les travaux qui s'imposent ?

Merci beaucoup pour votre aide